



Souscrire un abonnement eau et électricité au Mali

Se rendre à une agence de la société Energie du Mali (EDM) et y remplir un formulaire d'abonnement et fournir un dossier comprenant :

- Attestation d'autorisation légalisée par le propriétaire de la maison
- Contrat de bail
- Quitus EDM sur le point de livraison (en cas de mutation, réabonnement)
- Copie de la pièce d'identité du locataire (CI, passeport) en cours de validité
- Copie de la pièce d'identité du propriétaire

L'EDM demande une caution dont le montant varie en fonction des appareils utilisés dans la maison (climatiseurs, réfrigérateurs, chauffe-eau...).

Pour avoir la liste des agences de l'EDM, appeler au 20 22 54 76.